



Assistante maternelle licenciement

Par **fodlyd_old**, le **05/07/2007** à **22:39**

Bonsoir,

Je viens vers vous pour avoir quelques renseignements, j'emploie une assistante maternelle depuis septembre 2006, elle est mensualisée sur la base d'une année complète.

Je souhaite mettre un terme à son contrat fin juillet, il y a un préavis de 15 jours.

Vu qu'elle est en année complète comment cela se passe-t-il ?

Ses congés lui sont normalement payés tous les mois dans son salaire, sachant que les congés débutent le 06 août, dois-je lui verser un salaire en août ?

Merci de bien vouloir me répondre au plus vite.